

**Avis public**



**ORDONNANCE NUMÉRO OCA14 29 0123**

**CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES  
AU FESTIVAL DE BLUES DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**

Avis est par les présentes donné que la consommation de boissons alcoolisées sera autorisée sur le domaine public le 14 juin 2014 de 14 h 30 à 23 h à l'intérieur des limites du Centre sportif Georges Springate à l'occasion du Festival de Blues de l'Ouest-de-l'Île, comme le décrète l'ordonnance numéro OCA14 29 0123 adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement le 8 avril 2014, conformément aux dispositions de l'article 20 (5) du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre.

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro  
ce seizième jour du mois d'avril 2014.

Suzanne Corbeil, avocate  
Directeur du bureau d'arrondissement  
et Secrétaire d'arrondissement

/sr